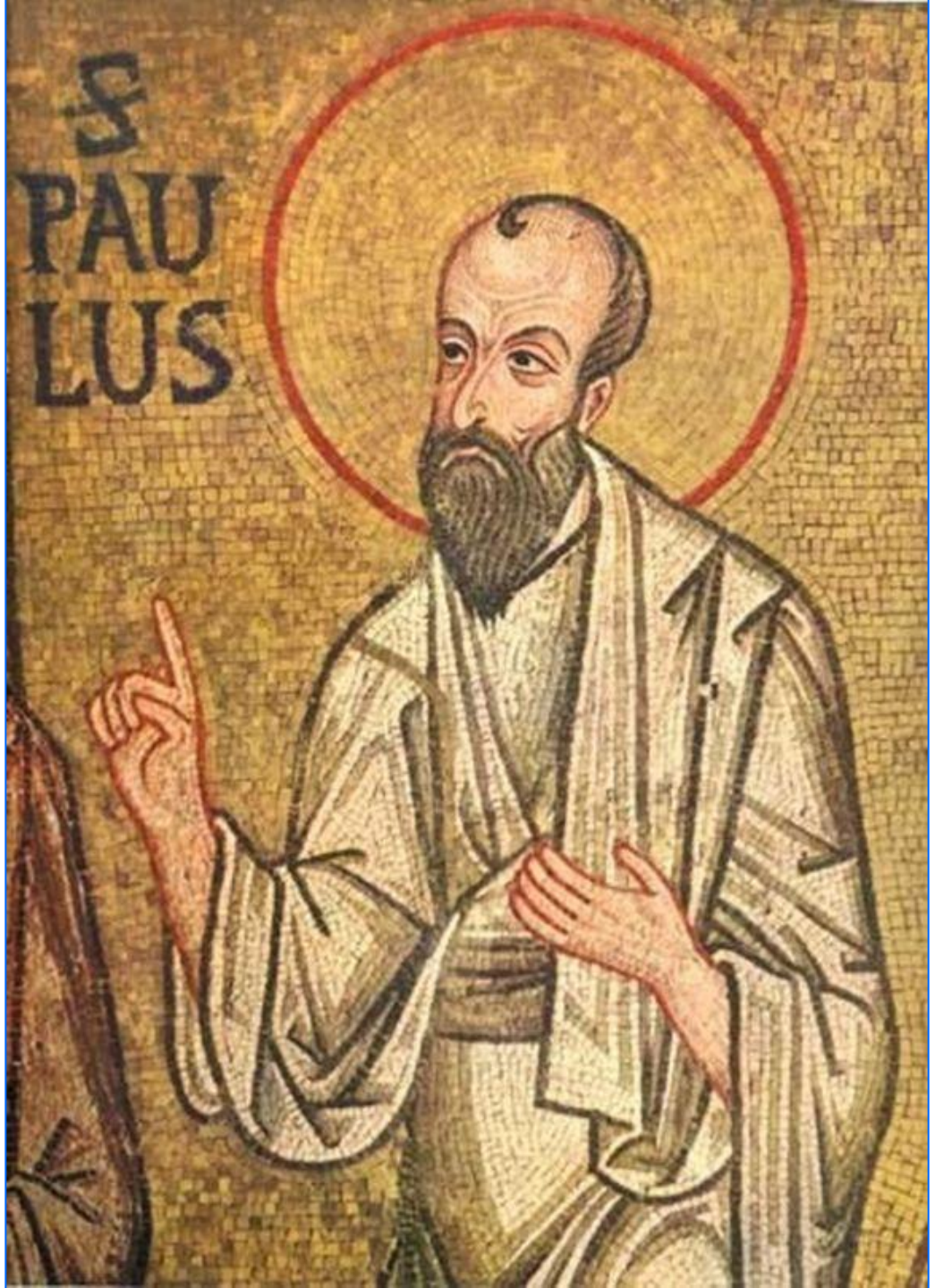
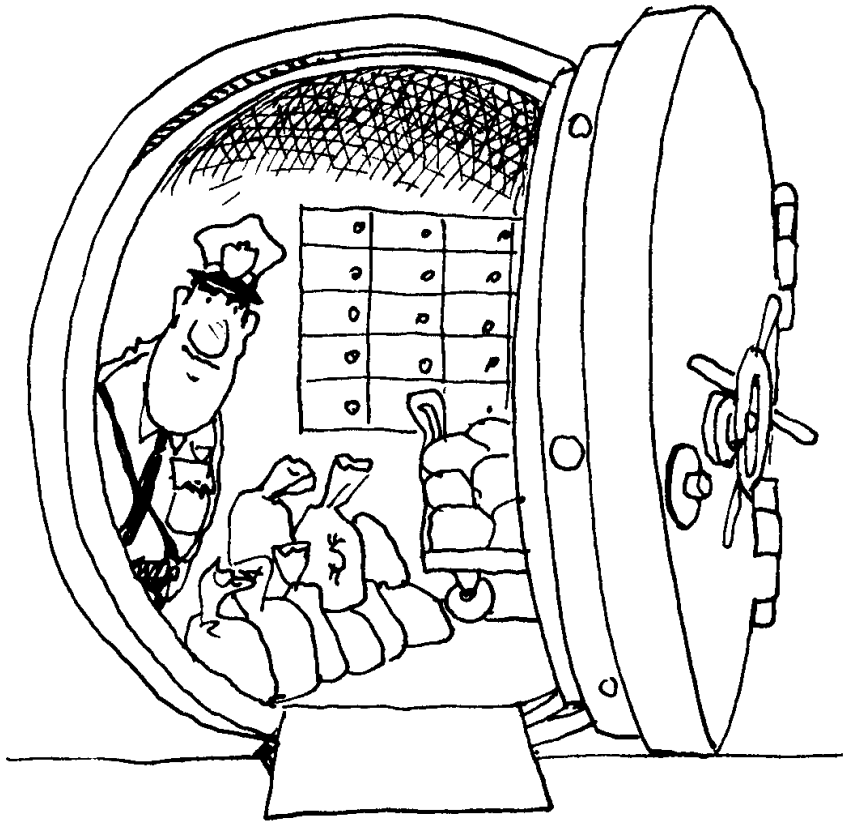
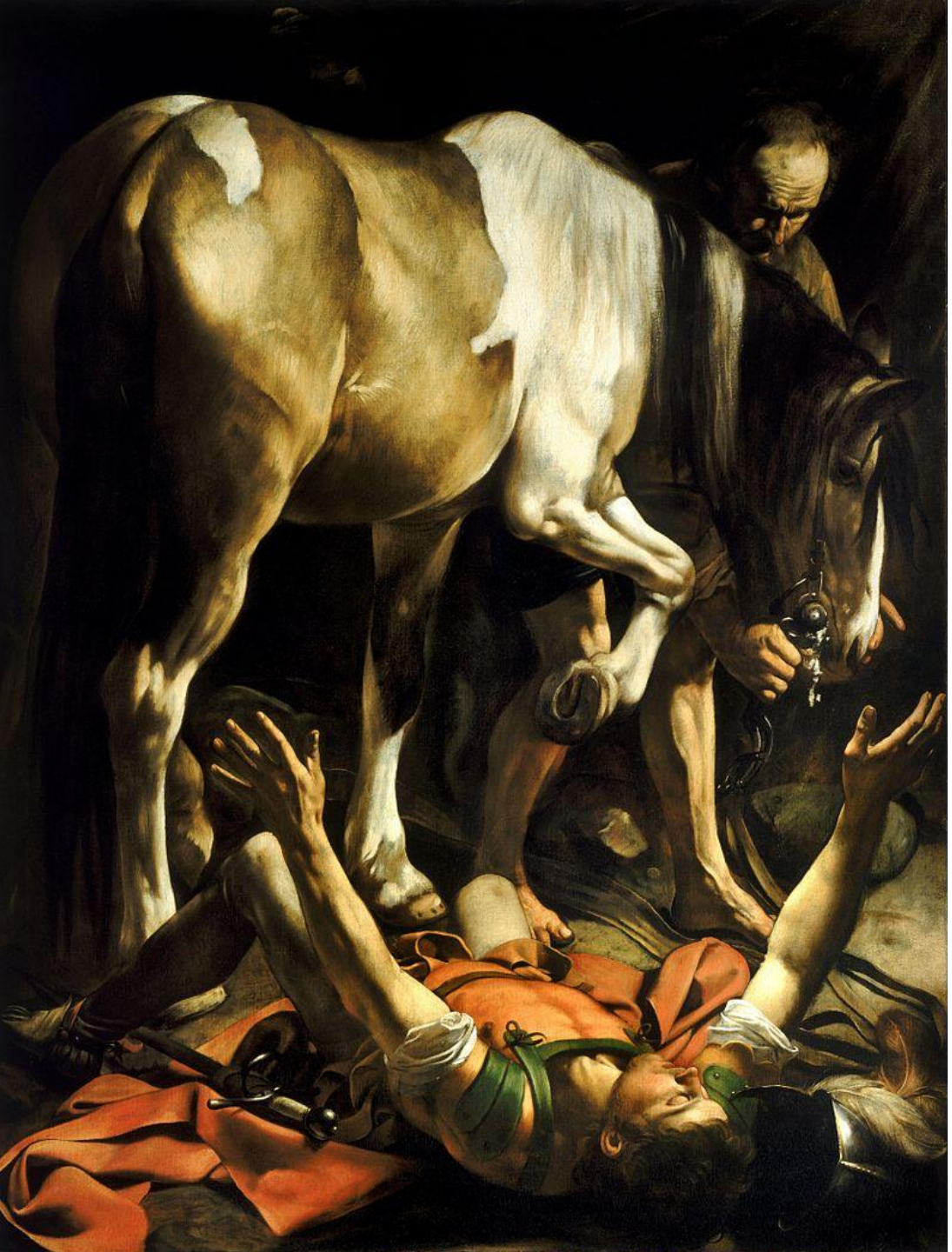
Épître aux Galates 4

Maison Tabga

17 janvier 2026


S
PAU
LUS





1. Confirmation de la proposition par les faits (**1**, 13 - **2**, 21)

2. Confirmation de la proposition par l'Écriture (**3**, 1 - **5**, 1)

3. Liberté chrétienne (**5**, 2 – **6**, 10)

Point d'étape

Un juif parfait (**1**, 13-14)

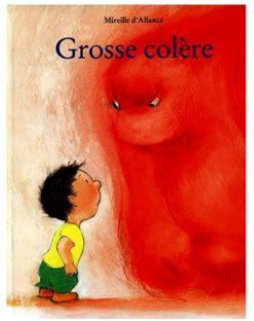


Apocalypse – Arabie –Damas (**1**, 15-17)

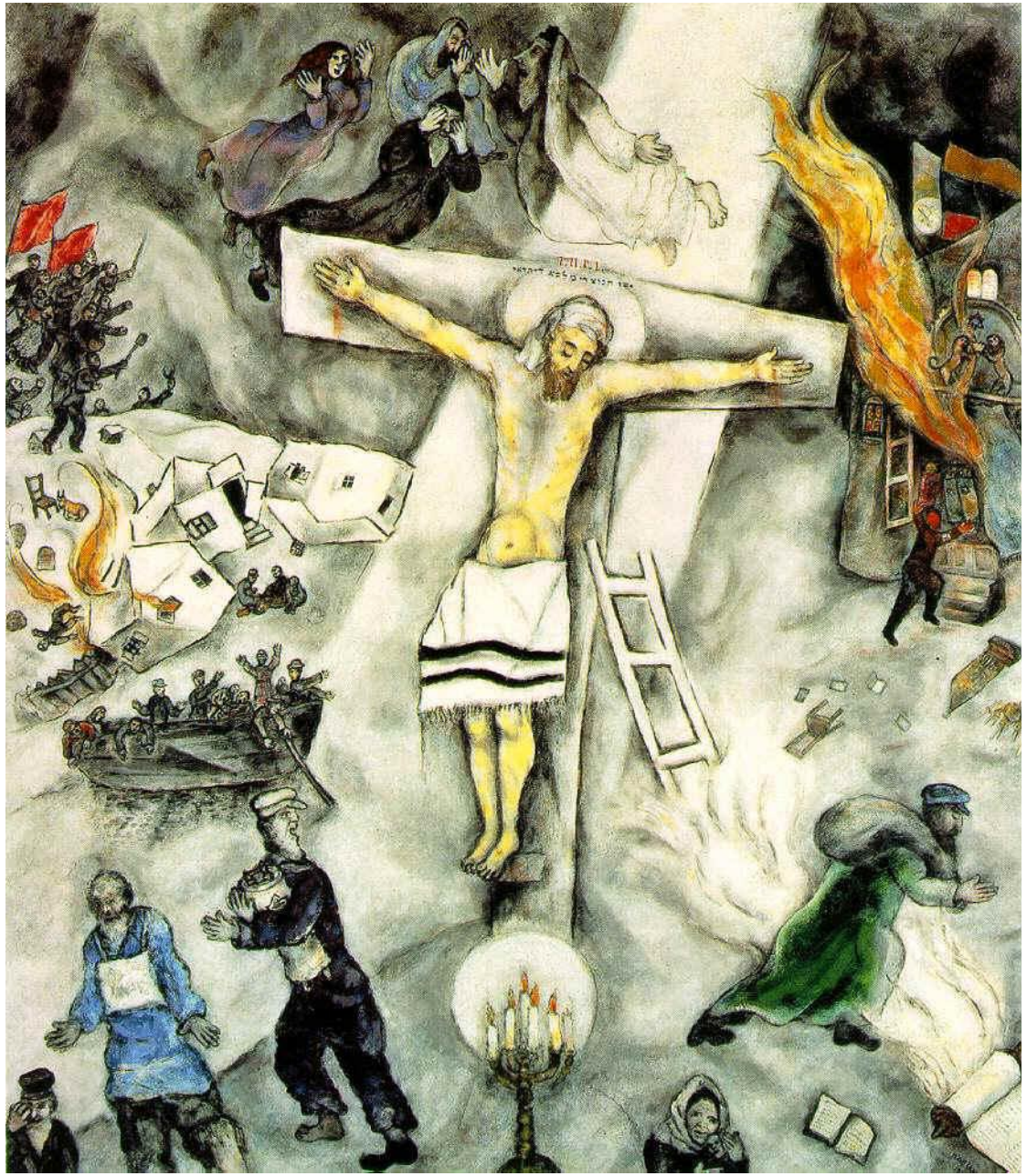
Ensuite, après trois ans — Visite de 15 jours à Jérusalem (**1**, 18-20)

Ensuite, — Région de Syrie et de la Cilicie (**1**, 21-24)

Ensuite, après quatorze ans — Concile de Jérusalem (**2**, 1-10)



Incident d'Antioche (**2**, 11-13)



2. Confirmation de la proposition par l'Écriture (**3**, 1 – **5**, 1)

2.1. Don de l'esprit et filiation adoptive (**3**, 1 - **4**, 7)

2.2. Servitude et liberté (**4**, 8 – **5**, 1)

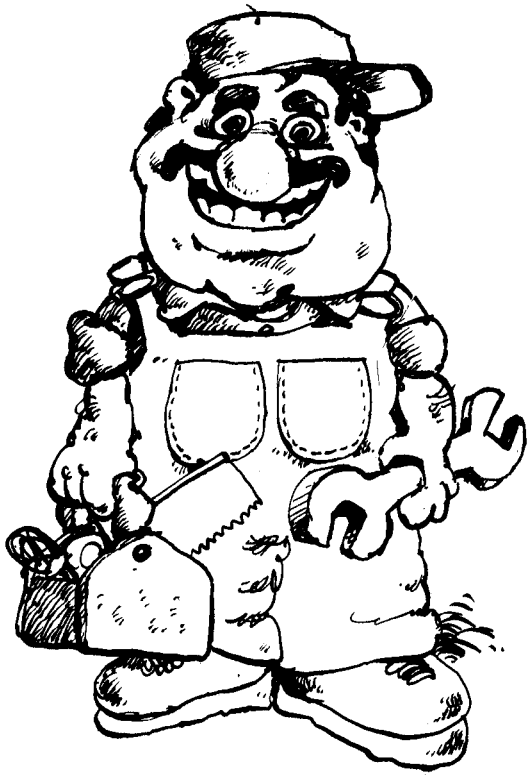
3, [1] Ô insensés (*anoêtoi* Galates, qui vous a envoutés (baskainô), [vous] à qui sous les yeux Jésus christ a été dépeint (aor. 2 ind. pass. de *prographô*) crucifié (part. pf. pass. de *stauroô*) ?
[2] Cela seulement je veux l'apprendre (mathein) de vous : avez-vous reçu l'esprit à partir (*eks*) des œuvres de la loi ou bien à partir de l'écoute de la confiance (*pistis*) ?
[3] Êtes-vous si insensés ? Ayant commencé par l'esprit, maintenant vous achevez (verbe au moyen) par la chair (*sarks*) ?
[4] Avez-vous fait tant d'expériences (aor. 2 ind. act. de *paschô*) en vain ? Si du moins en vain !
[5] Donc celui qui vous procure l'esprit et opère des puissances (*dunameis*) parmi vous [le fait-il] à partir les œuvres de la loi ou à partir de l'écoute de la confiance ?

Baskainô = fasciner, ensorceler, regarder d'un œil jaloux (hapax)

prographô = faire savoir par un écrit public, inscrire en tête.

Eks ≠ dia.

Pistis = foi ou confiance.



3, 6 De même (*kathôs*) qu'Abraham fit confiance à Dieu et [cela] lui fut considéré (*logidsomai*) pour (eis) justice (cf. *Gn* **15**, 6, donc avant *Gn* **17** = circoncision !).
7 Sachez donc que ceux à partir de la confiance, ceux-là sont [fils] d'Abraham.
8 L'écriture a prévu (*pro/oraô*) que à partir de la confiance dieu justifie les nations (*ethnê*). Dieu par avance a évangélisé (*pro/euaggelidsomai*) à Abraham: « *En* (en + dat.) *toi seront bénies toutes les nations.* » (*Gn* **12**, 3 + **18**, 18 et **22**, 18).
9 De sorte que ceux à partir de la confiance sont bénis avec Abraham le confiant.

Gn **15** 1 Après ces événements, la parole du Seigneur fut adressée à Abram dans une vision : « *Ne crains pas, Abram ! Je suis un bouclier pour toi. Ta récompense sera très grande.* »

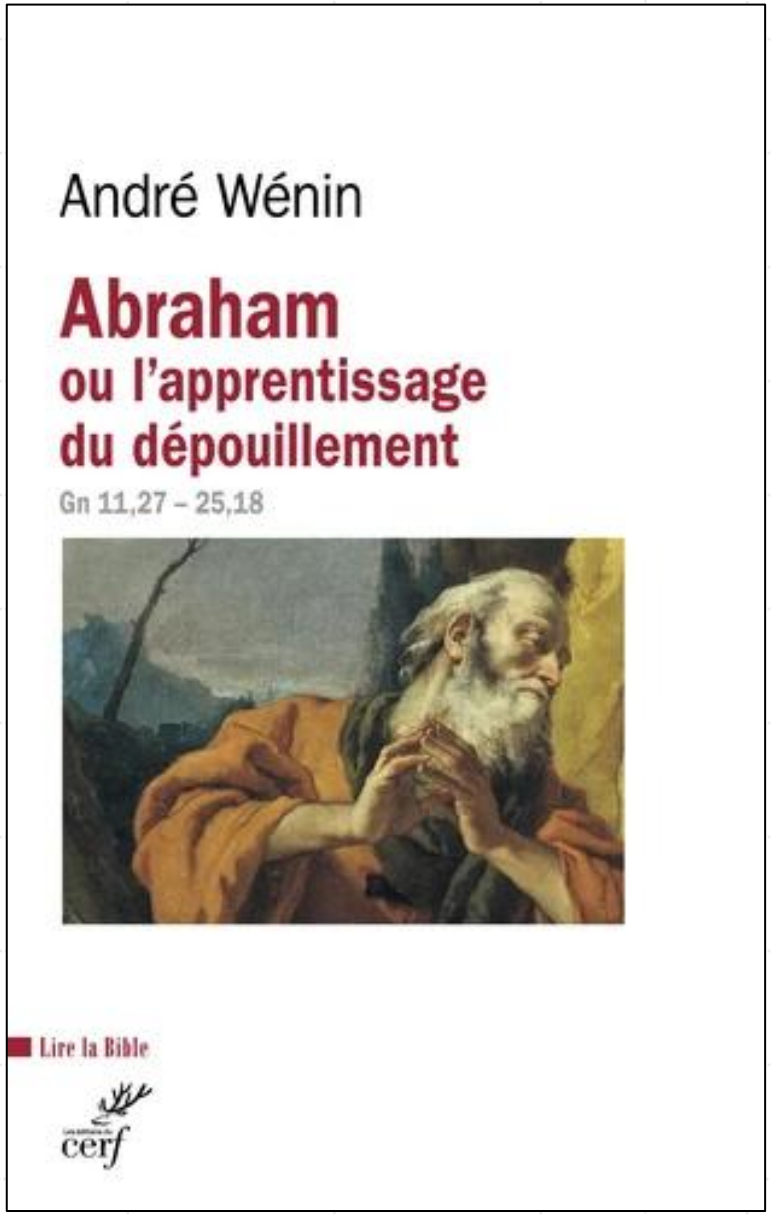
2 Abram répondit : « *Mon Seigneur Dieu, que pourrais-tu donc me donner ? Je m'en vais sans enfant, et l'héritier de ma maison, c'est Élièzer de Damas.* »

3 Abram dit encore : « *Tu ne m'as pas donné de descendance, et c'est un de mes serviteurs qui sera mon héritier.* »

4 Alors cette parole du Seigneur fut adressée à Abram : « *Ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais quelqu'un de ton sang.* »

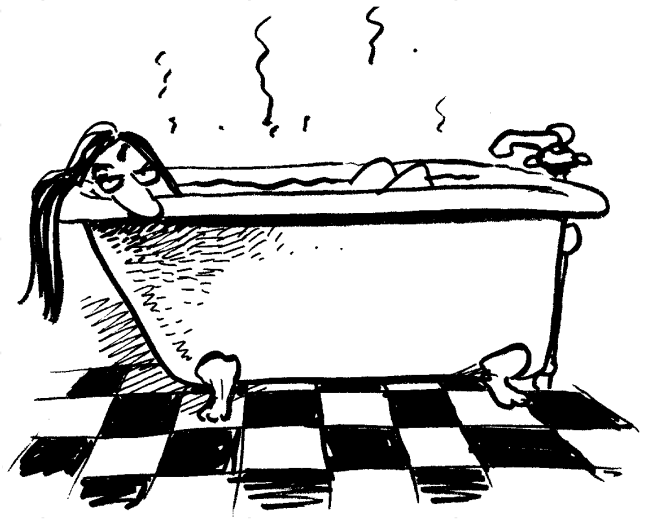
5 Puis il le fit sortir et lui dit : « *Regarde le ciel, et compte les étoiles, si tu le peux…* » Et il déclara : « *Telle sera ta descendance !* »

6 Abram eut foi dans le Seigneur et le Seigneur estima qu'il était juste.



3, [10] En effet, tous ceux qui sont à partir des œuvres de la loi sont sous la malédiction (*kataran*); En effet, il a été écrit : « *Maudit quiconque ne demeure pas dans la réalisation* (*poiêsai*) *de tout ce qui a été écrit dans le livre de la loi.* »
[11] Que, dans la loi, personne n'est justifié auprès (*para*) de dieu, est évident puisque « *le juste vivra à partir de la confiance.*
[12] Or, la loi n'est pas à partir de la confiance, mais « *celui qui les réalise vivra par eux.* »
[13] Le christ nous a racheté hors de la malédiction de la loi, devenant pour nous malédiction, puisqu'il a été écrit : « *Maudit quiconque suspendu* (*kremamenos*) *au bois* »,
[14] afin que, jusqu'aux nations, la bénédiction d'Abraham vint en christ Jésus, afin que nous recevions la promesse (*epi/aggelos*) de l'esprit à travers (*dia*) la confiance.

Vie selon la loi



Se qualifier devant dieu



Vie selon l'esprit



Accepter d'être accepté

3, [15] Frères, je dis à la façon d'un humain : pareil (*homôs*) qu'au testament/alliance (diathêkê = hb. berith) d'un humain ayant été reconnu valide (*kuroô*) personne ne rejette ou ajoute,
[16] à Abraham et à sa descendance (*spermati*) ont été dites les promesses (Cf. *Gn* **13**, 15; **17**, 8). On ne dit pas *et aux descendances*, comme pour plusieurs, mais comme pour un seul (*enos*), et *à ta descendance* (cf. *Gn* **22**, 17-18; *Ps* **71**, 17), qui est christ.
[17] En effet, je dis ceci : un testament/alliance ayant été ratifié d'avance (*prokuroô*) par dieu, la loi étant advenue après 430 ans (Cf. *Ex* **12**, 40 LXX), la loi n'annule pas, rendant nulle la promesse.
[18] En effet, si de (*ek*) la loi il n'y a plus d'héritage, [ce n'est plus] à partir (*eks*) de la promesse. Au contraire (*de*) dieu a accordé sa grâce (*charisdsomai*) par (*dia*) une promesse.

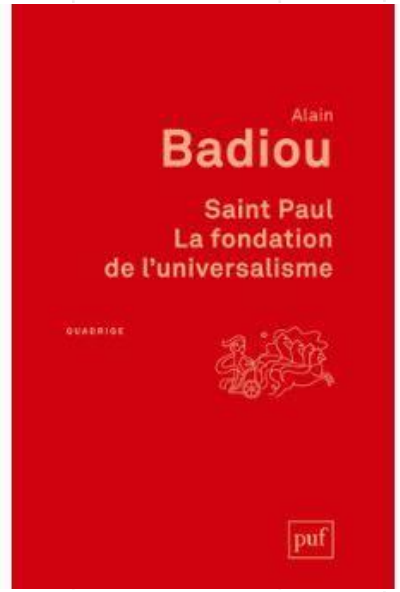
3, [19] Alors, pourquoi la loi ? Elle a été ajoutée (*prostithemi*, à la forme passive) à cause (*charin* = but ou cause) des transgressions (*parabaseôn*), jusqu'à ce que vienne la descendance à laquelle il fut promis, promulguée (*diatassô*) par (*dia*) des envoyés (cf. *Dt* **33**, 1 LXX) dans (*en*) la main d'un médiateur (*mesitês* = Moïse).
[20] Ce médiateur ne l'est pas d'un seul (*enos ≠ des anges*), mais dieu est Un (*eis*).
[21] Donc, la loi [va-telle] contre les promesses de dieu ? Il ne faut pas que cela soit. En effet, si une loi a été donnée, capable de faire vivre, la justice viendrait réellement (*ontôs*) de (*ek*) la loi,
[22] mais l'écriture a enfermé ensemble (*sunklieô*) le tout (*ta panta*) sous le péché (Cf. *Ps* **142**, 2 LXX), afin que la promesse fût donnée aux confiants à partir (*ek*) de la confiance de Jésus Christ.

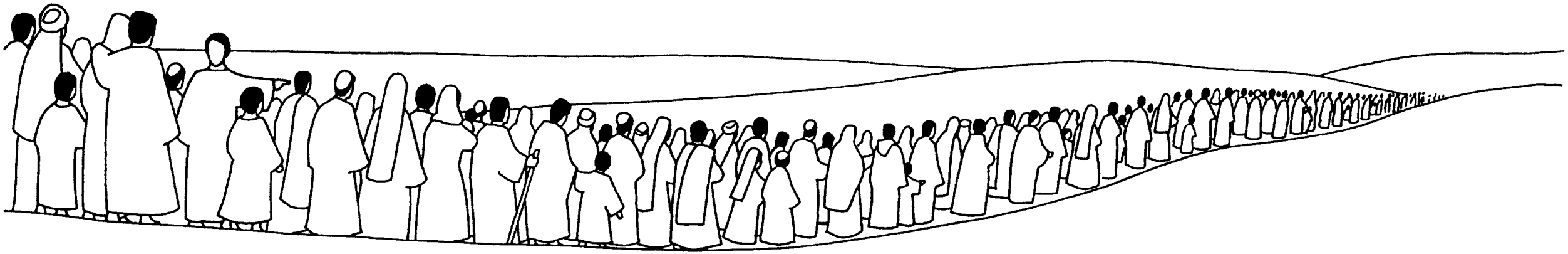
Ps **142**, 1 Seigneur, entends ma prière ; dans ta justice écoute mes appels, dans ta fidélité réponds-moi.

2 N'entre pas en jugement avec ton serviteur : aucun vivant n'est juste devant toi.

3, [23] Avant que vînt la confiance, nous étions gardés (imp. de *phroureô*) sous la loi, enfermés ensemble (*sugkleiomenoi*) en vue (*eis*) de la confiance devant être révélée (aor. inf. pass. d'*apokaluptô*),
[24] de sorte que la loi nous surveillant (*paidagôgos*) a été jusqu'à (*eis*) christ, afin que nous soyons justifiés à partir de la confiance.
[25] La confiance étant venue nous ne sommes plus sous un surveillant.

3, [26] Car vous êtes tous fils de dieu par (*dia*) la confiance en christ Jésus.
[27] Car vous tous avez été baptisés dans (*eis*) le christ, vous avez revêtu le christ.
[28] Il n'y a plus juif ni (*oude*) grec,
il n'y a plus esclave ni libre,
il n'y a pas le mâle et la femelle;
car tous vous êtes un (*eis*) en (*en*) christ Jésus.
[29] Si vous [êtes] du christ, donc vous êtes de la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse.





Épître aux Galates 4

Maison Tabga

17 janvier 2026